

# Appel à communication pour le 2<sup>ème</sup> Colloque international du GIS Hybrida-IS – Fribourg, 27-29 août 2025

## Session thématique n°35 « Quand la santé mentale s'en mêle : (re)penser les pratiques de care et de soutien psychosocial des travailleurs sociaux »

### Responsables de la session

Nicolas Chambon, sociologue, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2 / Orspere-Samdarra.

Aziliz Le Callonnec, doctorante en sociologie, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2 / Orspere-Samdarra.

Élodie Picolet, psychologue, Orspere-Samdarra.

Mathias Seguin, sociologue, enseignant-chercheur, Centre Max Weber, Université Lyon 2 / École Rockefeller.

### Argumentaire

Cette session souhaite accueillir des communications en lien avec les différents axes suivants :

#### **Axe 1 : Expérimenter des pratiques de soutien en santé mentale : le « nouvel esprit du soin »<sup>1</sup> en travail social**

La santé mentale, en France comme en Europe, nous concerne toutes et tous et son soutien n'est aujourd'hui plus l'apanage des soignants (psychiatres, psychologues, infirmiers...) et encore moins de la psychiatrie. Nous assistons en effet à une « extension du champ de la santé mentale [qui] élargit les territoires d'action de nombreux acteurs » (Ravon, Picolet & Chambon, 2022), parmi lesquels les intervenants sociaux. En raison d'une prévalence importante de troubles psychiques pour les personnes en situation de vulnérabilité sociale, ces intervenants sont amenés à orienter de plus en plus les personnes qu'ils accompagnent vers le soin. Or, l'offre de places dans les institutions fait souvent défaut, exposant les travailleurs sociaux à un fort sentiment d'impuissance, ce qui pose nécessairement les questions suivantes : qui orienter ? vers où ? auprès de qui ? quand ? Par ailleurs, cette mission d'orientation les place

---

<sup>1</sup> Ehrenberg, A. (2021). Les changements de l'esprit du soin : le potentiel, le handicap et la forme de vie. *Cliniques*, 21, 24-39.

régulièrement en première ligne de questionnements ethniques et pratiques concernant les limites de leur action : comment faire adhérer les personnes au soin ? Quand est-il « légitime » d'intervenir ou non (Marques, 2018 : 14), de décider ou non pour autrui (Moreau & Laval, 2015) ? En plus de ces questions d'orientation et de coordination entre les secteurs sanitaires et sociaux (Jaeger, 2012) et du dialogue plus ou moins simple selon les territoires entre ces deux champs professionnels, les communications pourront investiguer la position, le rôle, la part, mais aussi le souci qu'ont les travailleurs sociaux dans ce soutien en santé mentale. Comment s'en saisissent-ils, alors que les compétences attendues sont parfois éloignées de leurs formations, des attentes et modalités de leurs institutions ? Comment doivent-ils désormais agir sur « la dimension sociale du trouble » (Chambon, 2017) ?

Il s'agit, dans cet axe, de s'intéresser à la manière dont ces professionnels prennent soin des personnes qu'ils accompagnent, à cette attention qu'ils portent à autrui (Molinier et al., 2009) et, à la manière dont celle-ci s'incarne et se concrétise en pratique. Comment les travailleurs sociaux, en fonction de leurs marges de manœuvre et de leurs contraintes, arrivent-ils à prendre en considération cette attention à la santé mentale d'autrui ? Qu'est-ce qui peut être mis en œuvre concrètement ? Quels concepts, théories, approches, pratiques et techniques mobilisent-ils ? Quelles reconfigurations des pratiques autour des questions de santé mentale, d'aller mieux (Demaillay & Garnoussi, 2016), de rétablissement (Chambon, Picolet & Sorba, 2020 ; Seguin, 2020), de pouvoir d'agir (Picolet, 2023 ; Demichel-Basnier & Corbin, 2024), de participation des personnes concernées (Petiau, 2021), de réduction des risques et des dommages (Tissot, 2022) – entre autres – sont expérimentées ?

## **Axe 2 : Former, outiller, légitimer l'intervention des travailleurs sociaux, les accompagner au changement de pratiques**

Alors que les travailleurs sociaux sont de plus en plus amenés à diversifier leurs missions, à répondre à de nouvelles injonctions et défis sociaux (Jaeger, 2020 : 51) – parmi lesquels les questions de santé mentale –, qu'ils accompagnent des personnes vulnérables et en souffrance (Soulet, 2009 ; Fassin, 2006) et que les citoyens eux-mêmes commencent à se former en tant que « secouristes » (Marescaux, 2019) sur ces questions via les formations Premiers secours en santé mentale (PSSM), nos observations montrent que nombreux sont ceux qui évoquent une forme de gêne et d'inconfort face aux maux et souffrances d'autrui, et questionnent leur légitimité à les écouter et à les accueillir. La présence du trouble, le repérage de celui-ci, et plus largement, la perception d'une « bizarrerie », d'une « différence », d'une « anormalité » d'une « étrangeté » voire d'un « danger » dans la manière d'être et d'agir de la personne rencontrée, semble parfois perturber le travail relationnel et met les travailleurs sociaux dans l'embarras

(Vernède, 2020), parfois même en souffrance. Ils sont nombreux, lors des formations Prisme<sup>2</sup> par exemple, à nous dire ne pas savoir comment s’y prendre, comment entrer en relation avec les personnes, comment les aider à partir de ce moment si particulier où les personnes sont étiquetées et catégorisées comme « des cas psy » (Bussi, 2023 : 366). Mais alors, comment changer, déstigmatiser, désanitariser le regard porté par les travailleurs sociaux sur cette souffrance et le possible handicap d’autrui ? Comment substituer à une seule conception individuelle et biomédicale du trouble, une approche également sociale de celui-ci (Winance, 2024) ? Quelle place et rôles des écoles de formation mais aussi de la recherche, du monde associatif – que ce soient les associations gestionnaires de structures médico-sociales ou sociales ou les associations d’auto-support et de pair-aidance (groupes d’entraide mutuelle par exemple – Le Callonnec, 2022) – autour de ces enjeux ? Comment relégitimer les travailleurs sociaux dans leur rôle de care (Tronto, 2009), d’acteur du rétablissement (cf. axe 1) ?

### **Axe 3 : Tenir<sup>3</sup> : quand la souffrance d’autrui percute la souffrance des travailleurs sociaux**

La question de la santé mentale a cette singularité sociologique qu’elle traverse l’ensemble des corps sociaux : hommes et femmes, jeunes et vieux, pauvres et riches, diplômés ou non diplômés, cadres et employés, soignants et soignés. Bien que s’illustrant sous des formes diverses et occasionnant des dommages différents, il n’est resté pas moins que, comme introduit dans le premier axe, tout le monde est finalement concerné. En cela, la question de la santé mentale des professionnels du social, d’autant plus marquée par un contexte d’accroissement structurel des vulnérabilités et d’une usure généralisée liée à la confrontation récurrente à l’impuissance et à une perte de sens de leur fonction (Soulet, 2012 ; Gardella, 2016), mérite d’être également posée.

Qu’est-ce qui peut soutenir la santé mentale des professionnels d’un point de vue individuel et collectif ? Comment prendre soin de sa propre santé mentale en tant que travailleur social ? Quelle attention portent les institutions et associations à ces questions ? Quels sont les risques encourus par les travailleurs sociaux ? Le travail social est-il aujourd’hui un facteur de risque de développement de trouble psychique ? Comment peut-on le « réenchanter », lui redonner du sens (Collectif Métis, 2019) ? C’est à ces questions que le 3ème axe de la session va tenter de répondre, en s’interrogeant sur la « crise » actuelle que connaît le travail social (Avenel, 2023), en France notamment, les raisons de celle-ci, ses conséquences et les réponses qui peuvent y être apportées au regard de la santé mentale. Il s’agira, par exemple, de se questionner sur les

---

<sup>2</sup> L’Orspere-Samdarra, observatoire santé mentale, vulnérabilités et sociétés, porte, depuis 2023, la formation « Prisme – Précarité et santé mentale » à destination des travailleurs sociaux accompagnant des publics en situation de précarité sur la quasi-totalité du territoire francilien. Ces formations sont financées par la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

<sup>3</sup> Gaspar, J.-F. (2012). *Tenir ! Les raisons d’être des travailleurs sociaux*. La Découverte.

épreuves de professionnalités et les injonctions contradictoires auxquelles sont aujourd’hui confrontés les travailleurs sociaux, sur l’écart grandissant et croissant entre le travail social prescrit et le travail social réel (Ravon, 2012 ; Ravon & Vidal-Naquet, 2018). Comment prendre en compte et soutenir les travailleurs sociaux dans l’exercice de la confrontation à ces dilemmes éthiques ? Quelles reconfigurations cela nécessite-t-il ? Et, de manière symétrique, comment les travailleurs sociaux eux-mêmes se mobilisent-ils pour répondre à cette « crise de sens du social » ? De quelles marges de manœuvre disposent-ils pour « réenchanter » leur quotidien professionnel ? De quels savoirs, pratiques et techniques, venus parfois d’horizons géographiques et disciplinaires éloignés, se saisissent-ils ? (Bacque, Biewener, 2013 ; Seguin, 2023)

Enfin, des communications plus généralistes sur les liens entre santé mentale et travail social, sur des thématiques et/ou des publics et catégories de l’action public (personnes migrantes, femmes, jeunes...) plus spécifiques pourront également être proposées.

### Modalités de soumission des propositions de communication

Les propositions sont à déposer pour le **31 mars 2025** au plus tard, sur le site du Colloque : <https://www.hes-so.ch/humaniserts-2025/sessions-thematiques>.

Chaque proposition doit inclure **un titre, trois mots-clés et un texte de maximum 500 mots**.

### Bibliographie

Avenel, C. (2023). *Livre blanc du travail social. Haut conseil du travail social*. DGCS.

Bacque, M-H., Biewener, C. (2013). *L’Empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte.

Bussi, C. (2023). *Aux frontières du social et du sanitaire : Approche ethnographique de la prise en charge de la santé des sans-abris en centres d’hébergement*. Thèse de sociologie, Université Rouen Normandie.

Chambon, N. (2017). Reconnaître et agir sur la dimension sociale du trouble. *Rhizome*, 65-66(3), 37-39.

Chambon, N., Picolet, É. & Sorba, M. (2020). L’intervention sociale à l’épreuve d’une préoccupation pour la santé mentale. Mobilisation du rétablissement et politique de logement d’abord. *Revue française des affaires sociales*, 2, 97-116.

Collectif Métis (2019). *Patience, prudence et petits pas. A la recherche du sens du travail social et médico-social. Le cas des Maisons de la Métropole du territoire de Vénissieux – Saint-Fons*. Métropole du Grand Lyon.

Demilly, L. & Garnoussi, N. (dir.) (2016). *Aller mieux. Approches sociologiques*. Presses universitaires du Septentrion.

- Demichel-Basnier, S. & Corbin, S. (2024). *Le pouvoir d'agir en protection de l'enfance. Inventer en temps d'incertitude*. Erès.
- Ehrenberg, A. (2021). Les changements de l'esprit du soin : le potentiel, le handicap et la forme de vie. *Cliniques*, 21, 24-39.
- Fassin, D. (2006). Souffrir par le social, gouverner par l'écoute. Une configuration sémantique de l'action publique. *Politix*, 73(1), 137-157.
- Gardella, E. (2016). « Accompagner sans fin. Épreuves temporelles dans les hébergements sociaux de longue durée ». *SociologieS*. [En ligne]
- Gaspar, J.-F. (2012). *Tenir ! Les raisons d'être des travailleurs sociaux*. La Découverte.
- Jaeger, M. (2012 [2006]). *L'articulation du sanitaire et du social. Travail social et psychiatrie*. Dunod.
- Jaeger, M. (2020). Les contours incertains du travail social : un facteur de perte de sens. *Revue française des affaires sociales*, 2, 51-72.
- Le Callonnec, A. (2022). De quoi l'inclusion est-elle le nom ? Pratiques et postures professionnelles des animateurs de groupes d'entraide mutuelle. *Rhizome*, 83(2), 28-42.
- Marescaux, J. (2019). Informer et former pour lutter contre la stigmatisation : les premiers secours en santé mentale. *Raison présente*, 209(1), 89-101.
- Marques, A. (2018). Ne pas aller vers « ceux qui ne demandent rien » ? *Rhizome*, 68(2), 14-15.
- Molinier, P., Laugier, S. & Paperman, P. (2009). *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Payot.
- Moreau, D. & Laval, C. (2015). Care et recovery : jusqu'où ne pas décider pour autrui ? L'exemple du programme « Un chez-soi d'abord ». *ALTER*, 9(3), 222-235.
- Petiau, A. (dir.) (2021). *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale*. Presses de l'EHESP.
- Picolet, É. (2023). *La restauration du pouvoir d'agir et son soutien en psychiatrie et dans l'intervention sociale : des valeurs au service de la rencontre des pouvoirs d'agir*. Thèse de psychologie, Université Paris 8.
- Ravon, B. (2012). Refaire parler le métier Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 14(2), 97-111.
- Ravon, B. & Vidal-Naquet, P. (2018). Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail social. *Rhizome*, 67(1), 74-81.
- Ravon, B., Picolet, É. & Chambon, N. (2022). La santé mentale, passeuse de frontières, *Rhizome*, 83, 5-11.

Seguin, M. (2023). « *Changer le monde !* » *La conversion des travailleurs sociaux à l'approche centrée sur le rétablissement dans le secteur de l'hébergement social à Paris*. Thèse de sociologie, Université de Rennes.

Seguin, M. (2020). Droit au logement ou au bien-être ? Le transfert du « rétablissement » au sein de la prévention des expulsions locatives. Dans T. Aguilera & M. Rouzeau (dir.), *Le gouvernement des solidarités. Enjeux socio-politiques et territoires d'action* (p.225-237). Berger Levrault.

Soulet, M-H. (2016). *Les nouveaux visages du travail social*. Academic Press.

Soulet, M.-H. (2009). La souffrance sociale, pathologie des sociétés contemporaines. *Ethique publique*, 11(2), 72-77.

Tissot, N. (2022). La réduction des risques et des dommages, en tout lieu. Dans Chambon, N., Estecahandy, P., Picolet, É. & Hennin, M. (dir.), *La politique du Logement d'abord en pratique*. (p.75 -82). Presses de Rhizome.

Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. La Découverte.

Vernède, F. (2020). *Les embarras de la relation d'accompagnement : la difficile rencontre entre publics et professionnels. Une ethnographie réflexive au cœur d'établissements hébergeant des usagers de substances psychoactives en France et au Liban*. Thèse de sociologie, Université Lumière Lyon 2.

Winance, M. (2024). *Les approches sociales du handicap. Une recherche politique*. Presses de Mines.